

*Par dépôt électronique et messenger*

Le 19 août 2016

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Tremblay.Jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption de normes de fiabilité relatives à la protection des infrastructures critiques (normes « CIP ») d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)  
Dossier Régie: R-3947-2015 / Notre dossier : R051448 JOT**

---

Chère consœur,

En suivi de la décision partielle D-2016-119 rendue dans le dossier mentionné en objet, le Coordonnateur dépose les documents suivants conformes aux indications de la Régie :

- HQCMÉ-2, Document 1 – Normes CIP (version française)
- HQCMÉ-2, Document 2 – Normes CIP (version anglaise)
- HQCMÉ-2, Document 4 – Glossaire (version française)
- HQCMÉ-2, Document 5 – Glossaire (version anglaise)

Veillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

p. j.